

# présentation

## *Pôles territoriaux*

Les enquêtes s'intéressent à des agglomérations de différents statuts : chef-lieu de cité, villes, agglomérations plus petites et centres culturels territoriaux. Ces études monographiques sont réalisées à partir de données très variées : des fouilles préventives, des prospections extensives, des analyses de la documentation ancienne... Dans le Bassin parisien, l'objectif du projet est de constituer un corpus normalisé des agglomérations connues. Enfin, une attention toute particulière est consacrée à l'étude d'agglomérations dans lesquelles les ensembles culturels semblent occuper une place de premier plan (Alésia, Châteaubleau, Eu, Genainville).